

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 26 (1996)
Heft: 1

Artikel: Payer sans argent
Autor: Chassot, Janine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828562>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Payer sans argent

Payer sans argent n'est pas nouveau. Souvenez-vous du carnet du lait ou du boulanger. «Achetez aujourd'hui, payez demain!» Il y avait aussi certaines obligations annuelles qui se liquidaient à la St-Michel ou à la St-Martin. La paie des domestiques, par exemple. Ce qui était nécessité ou coutume est devenu, grâce aux cartes, facilité et sécurité, si on en fait bon usage.

Pour tous?

Il n'est pas indispensable de posséder une carte. Dans une première étape, nous pensons qu'il faut essayer de persuader les personnes âgées et ceux qui s'en occupent, des risques encourus en gardant de l'argent chez soi et sur soi.

L'ouverture d'un compte permet d'effectuer des virements pour les paiements importants. Certes, il faudra apprendre à remplir des ordres ad hoc. Il ne faut pas s'illusionner. Le versement des rentes à domicile appartiendra bientôt au passé. Tout comme le fameux carnet jaune. Des compagnies d'assurances deviennent très réticentes quand il s'agit de payer des sommes importantes par mandat...

Quel choix?

Banque ou poste? Il nous semble que le principal critère de choix doit être la proximité du domicile et la facilité d'accès. Y a-t-il un bureau de poste près de chez vous ou dans le village? Une succursale de banque pas loin? Si vous envisagez l'utilisation d'une carte de débit, où se trouve le distributeur le plus proche? Dans le doute, les associations de consommateurs peuvent

être de bon conseil. L'association de consommateurs peut vous informer objectivement. En comparant l'efficacité, la qualité, le prix, le coût réel des services. La FRC publie régulièrement des articles sur les prestations des banques. Elle vous fournit aussi des mises en garde, des conseils d'utilisation, des informations complémentaires que la banque ou les PTT ne vous donnent pas toujours. Avant de vous décider, il vaut la peine de comparer et de s'informer.

Tout lire

Et surtout ce qui est parfois appelé subtilement «la partie juridique»! En fait, les conditions, les règlements font partie intégrante du contrat que vous passez avec la banque ou les PTT. Vous devez savoir quand votre responsabilité est engagée, ce que vous devez faire ou ne pas faire. Les erreurs à ne pas commettre en cas de perte. Si le code a été servi au voleur sur un plateau, il ne vous restera guère de recours.

Il faut lire aussi les dépliants supplémentaires qu'on vous envoie, demander à recevoir la revue régulièrement publiée par votre banque. Elle vous informe sur les changements ou les nouveaux services.

Il faut bien sûr garder de l'argent

chez soi pour les besoins courants, mais utiliser les services pour les paiements importants. La possession d'une carte, utile mais pas indispensable, peut intervenir au bout d'un certain temps.

Janine Chassot/FRC



Ne pas faire!

* **Ne rangez jamais** cartes et argent liquide dans le même portefeuille ou porte-monnaie. En cas de vol, vous perdez tout. Les sous, et les cartes pour en retirer.

* **N'inscrivez jamais** le code sur ou à proximité de la carte. Evitez aussi les faux codes postaux ou autres astuces simples. Le mieux est de mémoriser et trouver un moyen mnémotechnique.

* **Ne quittez jamais** votre sac des yeux. Ne le posez pas à terre dans les cabines d'essayage. Ne l'accrochez pas, comme on le voit encore au caddie des supermarchés, ni sur une banquette de bus ou de bistrot. Il peut disparaître!

* **N'oubliez jamais** ce qu'il faut faire en cas de perte ou de vol de votre ou vos cartes. Sachez quel numéro appeler immédiatement et quelles sont vos responsabilités.

Les gagnants

Gagnent un réveil-matin de voyage:
Mario Haller à Tannay, Saturnina Carbonell au Sentier, Alice Schmid à Bielne, Jean-R. Wäber à La Chaux-de-Fonds, Yvette Amacker au Gd-Saconex.

Gagnent une Taxcard:

René Steiner à Chavornay, Berthe Dubois à Neuchâtel, Nelly Marquis à La Tour-de-Peilz, Lucette Verdon à Lausanne, Jean Dubois-Chevalley à Coppet, Jacqueline Baudraz à Mont-la-Ville, Désirée De Limoges à Liebefeld, A-Marie De Miéville à Prangins, Daisy

Waegeli à Nyon, René Rieille à Lausanne, Roger Schindelholz à Delémont, Myriam Schwitter à Carouge, Hans Sprenger à Lausanne, Rose Matti-Rittener à Palézieux, Marguerite Ernst à Clarens, André Evard à Cortaillod, Josette Fiaux au Lignon, Jeanne Delessert à La Tour-de-Peilz, Hélène Anthamatten à Sion, Cécile Antiglio à Clarens.

Tous les autres participants recevront une brochure de sécurité de la police. Certains, tirés au sort, recevront une brochure de la FRC.